

# CLASSEMENT CRISTAUX PARADISKI 2021



Validation Référent  
Classement

## PROPRIETAIRE

Nom :

Prénom :

--	--

## ADRESSE DU MEUBLE

Station :

Village :

--	--

Résidence :

N° appartement :

--	--

Superficie (m²) :

Capacité (nombre de personnes)

--	--

n°	Elément	Sous-élément	Coeff	Critères	(1) note 1ère visite avant trav- aux	(2) note esti- mée après trav- aux	(3) note vali-dée après contre- visite	CONSTAT	CRITERES EXCLUANT LE CLASSEMENT
1	SOLS	Etat	4	Récents, de qualité, propres. Aucune trace					Revêtement absent, usé, troué ou arraché, humide ou moisi
2	MURS	Etat	4	Nets, entretenus, en parfait état. Aucune trace					Humidité, moisi
3	PLAFONDS	Etat	3	Nets, entretenus, en parfait état. Aucune trace					Humidité, moisi
4	PORTES, CLOISONS	Etat	4	Entretienues, non abimées, non tachées. Ouvertures et fermetures qui fonctionnent bien.					Portes voilées, hors d'usage, moisies
5a	RIDEAUX TEXTILES	Etat	4	Non abimés, non tachés, non troués, non délavés. Si absence de volets : présence de rideaux occultants.					Troué, arraché ou moisi.
5b		Esthétisme	3	Harmonie des couleurs en cohérence avec le style de l'intérieur (rideaux, coussins d'agrément, plaids, tapis, dosserets, dessus de litö ) Vigilance par rapport aux couleurs extérieures des rideaux : rester neutre pour une harmonie de la façade.					

6a	ELECTRICITE	Tableau électrique	5	Respect des normes de sécurité en vigueur. Etiquettes des fusibles visibles et lisibles. Tableau doté du différentiel 30mA minimum. Le disjoncteur doit être accessible très facilement.					Absence de différentiel 30mA.
6b		Installation et câblage	5	Aucun câble apparent, multiprises déconseillées. Présence de détecteur(s) de fumée obligatoire(s)					Désuet, dangereux. Absence de détecteur de fumée.
6c		Prises électriques	3	Une prise minimum par espace (coins nuit, séjour, cuisine, chambre et salle de bain) Nombre de prises adapté dans la cuisine . Prises électriques dissociées des interrupteurs.					
6d		Eclairage	3	Points lumineux suffisants, en bon état. Chaque entête de lit doit posséder son éclairage avec interrupteur indépendant. Utilisation d'ampoules basse consommation et/ou leds. Attention à l'étanchéité des luminaires dans les salles de bain.					Bringuebalant, dangereux
7	RADIATEURS	Etat	4	Bon état de fonctionnement. Radiateur entretenu et nettoyé. Equipement de bonne performance thermique et énergétique : pas de convecteur électrique ancienne génération. Ne pas mettre à la disposition des locataires des radiateurs d'appoint.					Bringuebalant, dangereux
8a	SANITAIRES	Nbre de pièces d'eau/WC	1	1 sdb ou salle d'eau + WC jusqu'à 6 pers. 2 sdb ou salle d'eau + 1 WC séparé ou 2 sdb avec WC à partir de 7 pers.					
8b		Etat	5	Propreté, hygiène assurée. Netteté des joints. Aucune tâche, ni rayure, ni fissure, ni dégradation constatées. Miroir en parfait état.					Absence de ventilation ou aération, moisissures, fuites, insalubre, joints moisis
8c		Equipement	3	Pare douche ou rideau de douche propre + support haut de douche (pour baignoires également) + robinetterie avec mitigeurs et mousseurs + petit meuble de rangement + poubelle WC et sdb					Absence d'abattant WC
8d		Equipement +	3	Chasse WC double flux + sèche serviettes + sèche cheveux + pare-douche					

9a	LITERIE	Etat et sécurité matelas et sommiers	5	Matelas récent, non tâché, de bonne qualité, protégé en permanence par des alèses ou housses amovibles. Si présence de couchage en hauteur : la barrière de sécurité des lits superposés doit être fixe, l'échelle d'accès doit être adaptée et solidement arrimée à la structure du lit. Affichage de l'étiquette ("le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans"). Les couchages en mezzanine doivent être sécurisés par une rambarde.					Matelas tachés, moisis Absence de rambarde fixe et d'étiquette de sécurité
9b		Qualité matelas, sommiers	4	Bonne densité : 11cm d'épaisseur (30kg/m3 de densité minimum conseillée). Sommiers non respirants déconseillés. Dimensions identiques des matelas et sommiers.					Sommiers métalliques sans aération, lattes cassées ou manquantes, matelas par terre sans sommier Largeur matelas <80 cm
9c		Couvertures, oreillers, couettes	4	Propres, sans tâches. De préférence protégés par mesures d'hygiène (surtout les oreillers).					Déchirés, maculés
			2	Un oreiller/pers. + oreillers supplémentaires Le double /capacité : pour studio 5/6 pers = 12 oreillers					<1 par couchage
	2		Une couette minimum par couchage (couvertures déconseillées)					<2 couvertures par couchage	
10a		Etat général	4	Vaisselle, ustensiles, électroménager, équipements : récents, entretenus, fiables. Propreté, hygiène assurée. Netteté des joints. Aucune tâche, ni rayure, ni fissure, ni dégradation constatées.					Absence de ventilation ou d'aération, moisissures, fuites, insalubre, joints moisis
10b		Qualité vaisselle et ustensiles	3	Vaisselle de table non dépareillée et assortie. Ustensiles et matériel pour la préparation des repas en bon état.					
10c		Quantité vaisselle et ustensiles	2	Vaisselle usuelle : le double / capacité jusqu'à 6 pers. (4 pers = 8 couverts... ) + 50% / capacité à partir de 7 pers. (8 pers = 12 assiettes, verres...)					<capacité de l'appartement
10d		Ustensiles et vaisselle en complément des équipements nécessaires standards	2	Un plat à tarte (si four), une paire de ciseaux, un éplucheur, des couteaux à steak, des verres à pied					

10e	CUISINE	Petit électroménager	3	Cafetière, bouilloire, grille-pain Micro-ondes, mini four ou combi mini four/micro-ondes jusqu'à 6 pers.					Absence micro ondes
10f		Gros électroménager	3	Lave vaisselle à partir de 4 pers. Réfrigérateur avec compartiment congélateur de préférence, de taille adaptée/capacité du logement Four à partir de 7 pers. (en plus du micro-ondes) Nombre de foyers de cuisson adapté/capacité du logement (minimum 3 à partir de 6 pers.)					
10g		Etat électroménager	4	Electroménager neuf ou récent, entretenu, fiable. Performance énergétique justifiée et consultable.					
10h		Aménagement	4	Plan de travail net et fonctionnel. L'évier doit être équipé d'un robinet mitigeur avec mousseur. Rangements vaisselles, ustensiles et emplacements pour courses et nourritures suffisants.					
10i		Gestion des déchets	3	Poubelle fermée + affichage tri sélectif. Mise à disposition de sacs recyclage propres recommandée et/ou présence d'une 2ème poubelle dédiée au tri					Absence de poubelle
11a	ELECTROMENAGER (hors cuisine)	Etat	4	Electroménager neuf ou récent, entretenu, fiable. Performance énergétique justifiée et consultable.					
11b		TV	2	Ecran plat avec port USB / HDMI, positionnée et orientée correctement.					Absence de TV
11c		Aspirateur	2	Avec sac de rechange ou aspirateur sans sac					
12a	MOBILIER	Etat	4	Mobilier non abimé, propre, entretenu Aucune tâche, ni rayure, ni fissure, ni dégradation constatées.					Dégradé, bringuebalant
12b		Casiers à skis	5	Rangements spécifiques pour skis/snowboards et chaussures/boots dans l'entrée ou casier à skis à disposition dans communs résidence.					Absence d'emplacement spécial pour ranger les skis
12c		Vestiaire entrée	2	Espace vestiaire dédié à l'entrée avec porte manteaux et assises.					
12d		Quantité	4	Placards ou rangements dédiés à chaque pièce. Tables et assises correspondant à la capacité du logement.					Quantité assises et rangements < capacité du logement

12e		Equipement	4	Séjour/coin salon confortable équipé de banquette/lit ou canapé, table basse adapté/capacité du logement. Présence d'une table, tablette de chevet, poche-dévidoir ou tabouret en tête de chaque couchage. Si balcon ou terrasse : mobilier extérieur et/ou transats					
12f		Qualité	3	Mobilier coordonné. Ensemble harmonieux. Robustesse et qualité des matériaux. Mobilier récent ou rénové.					
13a	PRESTATIONS pré-requis	Accueil	5	Accueil personnalisé sur place. Livret d'accueil avec informations pratiques sur l'appartement et la station. Informations station récentes à disposition (en français et anglais minimum) ou informations sur application station.					Absence de contact direct et physique sur place
13b		Services	4	Possibilité location draps et linge de toilette. Possibilité réservation ménage fin de séjour. Kit ménage à disposition ou à la demande.					
13c		WIFI	2	WIFI haut débit. Connexion possible dans l'appartement.					
13d		Parking	2	Parking voitures privatif gratuit (ou à proximité pour un critère moyennement respecté)					
14a	SERVICES DIFFERENCIANT AMELIORANT LE CONFORT	Services	4	Possibilité lits faits à l'arrivée					
14b		Divertissement	2	Equipements de loisirs à disposition : luge, jeux de société, livres Appareil à raclette, fondue ou pierrade					
14c		Equipements	2	Lave linge, sèche linge = à partir de 6 personnes Chaise haute ou réhausseur + lit pliant pour bébé à la demande Sèche chaussures de ski Pelle à déneiger					
14d		Bien-être	2	Cheminée ou poêle avec certificat de ramonage obligatoire + réserve bois pour 1ère flambée à disposition					Absence de certificat de ramonage
			2	Accès gratuit SPA et/ou piscine et/ou fitness. Installation privée ou commune dans résidence.					
14e	Environnement	3	Vue paysagère, dégagement panorama Exposition appartement Facilité accès pistes Proximité commerces/navettes						
15a	AMBIANCE INTERIEURE	Etat	4	Utilisation de matériaux résistants, de qualité.					
15b		Décoration	4	Esthétisme et harmonie d'ensemble. Sensation de bien-être ressentie. Ni ambiance trop froide ni décoration trop chargée ou personnalisée.					Surcharge de photos personnelles.

16	SUPERFICIE	m2/capacité d'accueil	5	5,5 m2 mini par pers= 1 point / 8 m2 mini par pers= 2					< 5 m² par personne
<b>TOTAL</b>					0	0	0		
<b>Résultat / 100</b>					0	0	0		
La note brute attribuée est : - 0 = critère n'est pas respecté - 1 = critère est moyennement respecté - 2 = critère est totalement respecté  <u>Toute autre note ne peut être prise en compte.</u>		<b>CRISTAUX PARADISKI</b>							
		<b>(validé pour 5 ans dès validation)</b>			<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>		
		1	de 30 à 45						
		2	de 46 à 60						
		3	de 61 à 75						
		4	de 76 à 90						
		5	>91						
<b>Date de la visite :</b>		<b>Date de la contre évaluation :</b>							

(1) note attribuée lors de la première visite réalisée avant travaux de rénovation ou d'aménagement

(2) note estimée si les travaux demandés correspondent au minimum à la colonne "critères" + la colonne "commentaires"

(3) note finale attribuée en tenant compte des travaux réalisés. NOTA : cette note peut être supérieure ou inférieure aux notes indiquées dans la colonne "Note estimée après améliorations ou travaux"